



RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
25



SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE		03
MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE		04
LA FRAJE SE PRÉSENTE		05
LA FRAJE EN CHIFFRES		07
À LA RENCONTRE DES MEMBRES		08
PROJETS ET ACTIONS PHARES		09
PERSPECTIVES ET PROJETS 2026		11
CONTACT		12

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères et Chers Membres,

Dans un contexte où les défis liés à l'accueil de jour ne cessent de croître, notre Faîtière a su renforcer sa posture institutionnelle et opérationnelle pour mieux défendre les intérêts de ses membres et de l'ensemble du secteur.

La professionnalisation du poste de Secrétaire générale a marqué un tournant essentiel en 2025. Fortes de cette nouvelle impulsion, nous avons lancé des projets et des actions concrètes : des consultations ciblées, comme celle menée sur les visites de surveillance du SCAJE, à la défense face aux coupes budgétaires, en passant par notre appel à un soutien accru du Canton pour l'accueil inclusif. Cette évolution a également consolidé notre poids dans les discussions avec nos partenaires.

La stratégie mise sur pied en 2024 se poursuit avec une ambition claire : continuer à défendre le secteur. Car si la Faîtière joue un rôle crucial d'information et d'alerte, la défense de notre domaine repose également sur le soutien et les relais actifs des réseaux, des communes et des partenaires. C'est dans cette alliance indéfectible que réside notre véritable force pour garantir un avenir durable pour l'accueil de jour.



Laurie Willommet

Présidente de la Faîtière des réseaux d'accueil de jour des enfants du Canton de Vaud (FRAJE)

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Chères et Chers Membres,

Depuis ma prise de fonction en mars 2025, ma priorité a été d'établir un état des lieux précis et d'identifier les projets urgents à lancer ou à poursuivre.

Cette première année a été marquée par un engagement important des membres, que je tiens à remercier vivement. Vos retours ont été indispensables pour enrichir les analyses et prises de position et me permettre de développer une vision globale des enjeux actuels de l'accueil de jour.

La diffusion des deux premiers bulletins d'information en juin et septembre a permis de relayer à plus large échelle nos actions et d'informer les membres en continu. Sur la base de la stratégie définie en 2024, la consolidation de nos relations avec les actrices et acteurs clés du domaine, tels que le SCAJE, la FAJE, la FSAE, la CPP, a également été une priorité. Vous retrouverez le détail des actions entreprises dans les pages de ce rapport.

Enfin, la qualité de la collaboration avec les membres du Bureau, leur soutien et leur engagement ont été des leviers essentiels pour avancer rapidement sur des dossiers complexes et ainsi défendre au mieux le secteur. J'aborde ainsi les défis de l'année 2026 avec enthousiasme.



Morgane Arrayet

Secrétaire générale de la
Faîtière des réseaux d'accueil de
jour des enfants du Canton de
Vaud (FRAJE)

LA FRAJE SE PRÉSENTE

Historique de la FRAJE

À la suite de la mise en place de la Loi sur l'Accueil de jour des enfants (LAJE) en 2006, les réseaux du Canton de Vaud se sont regroupés afin de se questionner sur les besoins des différentes structures. Le développement des activités a conduit les réseaux du canton à créer une Faîtière des réseaux.

La Faîtière des réseaux d'accueil de jour des enfants du Canton de Vaud (FRAJE) représente les intérêts de ses membres politiques et opérationnel·les sur la scène institutionnelle cantonale.

Elle veille à la gouvernance ainsi qu'au développement de l'accueil de jour autour de thèmes porteurs : types d'accueil (pré et parascolaire, collectif et familial), développement de l'offre, formation, communication et partenariats.

Plus d'informations sur le site internet : fraje.ch.

Buts statutaires

- Représenter les réseaux en charge de l'accueil de jour des enfants du Canton de Vaud
- Défendre les intérêts de ses membres dans le cadre d'une Convention collective de travail (CCT-Enfance)
- Déterminer des prises de positions communes notamment sur les évolutions de la politique de l'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud
- Coordonner le rôle et les actions des réseaux d'accueil de jour de l'enfance du Canton de Vaud
- Proposer à ses membres des mesures de coordination et des outils de gestion.

LA FRAJE SE PRÉSENTE

Stratégie FRAJE 2024 - 2031 : Ancrage politique et développement opérationnel

Suite à un état des lieux de la situation actuelle, la stratégie FRAJE 2024-2031 définit des pistes d'action concrètes pour les années à venir.

Sur le plan politique, les priorités sont la défense institutionnelle de l'accueil de jour, sa visibilité accrue auprès des organes décisionnels ainsi que la recherche de solutions face aux demandes grandissantes de la population. La stratégie vise également à renforcer la valorisation et l'attractivité des métiers de la petite enfance.

Sur le plan opérationnel, les actions se concentrent sur quatre leviers majeurs : le soutien à la formation, la valorisation de l'accueil en milieu familial, le déploiement de l'accueil inclusif pour les enfants à besoins particuliers et le renforcement des collaborations avec les milieux de la formation, de l'école, du social et de la santé.

Cette approche globale permet à la Faïtière d'assurer une gouvernance stratégique et de soutenir le développement qualitatif de l'accueil de jour dans le canton. Découvrez la [stratégie 2024-2031 de la FRAJE](#).

Membres du Bureau

- Laurie Willommet (Présidente, membre politique)
- Cédric Delamadeleine (Trésorier, membre opérationnel)
- David Payot (membre politique)
- Fabio Lecci (membre politique)
- Martin Schnorf (membre politique)
- Aline Favre (membre opérationnelle)
- Aurélien Guérin (membre opérationnel)
- Barbara de Kerchove (membre opérationnelle)
- Morgane Arrayet (Secrétaire générale)

LA FRAJE EN CHIFFRES*



26
Réseaux
membres



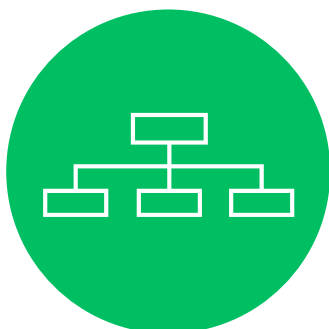
223
Communes
représentées



100'884 CHF
Montant des
cotisations **



87%
Des places
d'accueil du
Canton



3'413
EPT en accueil
collectif de
jour



909
Accueillante·s en
milieu familial

* Source: StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants, 2026 et Statistique Vaud, population au 31.12.2024.

** Le fonctionnement de la Faîtière est assuré par les cotisations annuelles de ses réseaux membres, fixées à 0,15 CHF par habitant·e en 2025. Outre le remboursement de certains frais de participation aux séances de partenaires, les cotisations constituent la ressource principale de l'Association.

À LA RENCONTRE DES MEMBRES

VISITES DES RÉSEAUX

12

Depuis son arrivée en mars 2025, la Secrétaire générale a souhaité aller à la rencontre des réseaux, favorisant un dialogue direct et une meilleure compréhension des réalités locales.

UN NOUVEAU MEMBRE REJOINT LA FRAJE

Le périmètre de la FRAJE s'étend avec l'adhésion du réseau Assagie. À la fin de l'année 2025, la Faïtière compte désormais 26 réseaux membres.



ECHANGES ET COLLABORATIONS



La Présidente et la Secrétaire générale ont rencontré deux réseaux non-membres au second semestre 2025. Ces échanges ont permis de présenter le rôle de la Faïtière, ses missions et la valeur ajoutée de ses actions, en vue de futures collaborations et adhésions.

PROJETS ET ACTIONS PHARES

• MAI

ACCUEIL INCLUSIF : CONSTAT SUITE AUX SUPPRESSIONS DES AIDES À L'INTÉGRATION (AILA)

La FRAJE et ses partenaires ont publié un communiqué de presse en vue d'évaluer l'impact de la suppression du financement des aides à l'intégration (AILA) durant les vacances scolaires pour les communes.

• AOÛT

RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNEL-LES

La FRAJE a remis un prix à Céline Lüthi-Bolay, diplômée ASE ayant obtenu son titre via l'article 32 pour encourager la relève et l'investissement auprès des enfants.

RÉVISION DE LA CCT- ENFANCE

Les membres de la Commission paritaire professionnelle (CPP) ont entamé, dès la rentrée d'août, la révision de la CCT-Enfance.

• JUILLET

BULLETIN D'INFORMATION

La FRAJE a diffusé le premier bulletin d'information à ses membres afin de renforcer la visibilité de ses actions et d'augmenter leur participation. Ce support est aussi un outil de consultation active par l'intégration de sondages et un vecteur d'informations concernant les partenaires.

• OCTOBRE

VISITES DE SURVEILLANCE DU SCAJE

Suite à un sondage auprès des réseaux, la FRAJE a engagé un dialogue constructif avec le SCAJE pour clarifier les exigences lors des visites de surveillance. Ces échanges vont se poursuivre dans le but d'assurer plus de compréhension et de faciliter le partage d'expériences entre les réseaux.

PROJETS ET ACTIONS PHARES

• OCTOBRE

MANDAT INFORMATIQUE

La phase 1 du mandat confié à ELCA Informatique a permis d'évaluer les trois solutions informatiques principales (CSE Kibe, Mon Portail, SAI ERP). Si toutes respectent les standards techniques, l'étude a confirmé l'impossibilité d'une interopérabilité directe pour des raisons de sécurité. En revanche, elle a souligné un fort potentiel de mutualisation des ressources. Un groupe de travail a pour tâche de définir les modalités de cette harmonisation d'ici au printemps 2026.

• DÉCEMBRE

PROJET DES ALLOCATIONS DE GARDE

La FRAJE a mené un lobbying auprès des Chambres fédérales et de l'OFAS pour amender le projet de loi et évaluer la marge de manœuvre cantonale. Bien que ces tentatives n'aient pas abouties, ces démarches ont permis de souligner la méconnaissance des réalités vaudoises et les défis politiques inhérents à cette réforme.

• DÉCEMBRE

DÉFENSE FACE AUX COUPES BUDGÉTAIRES

La FRAJE a activement défendu les intérêts du secteur face aux annonces de coupes budgétaires cantonales. Le vote du Grand Conseil pour une réduction de près de 10 millions du budget de l'accueil de jour de l'enfance pour l'année 2026, uniquement, permet d'éviter deux années consécutives de coupe, comme annoncé initialement. Les inquiétudes du terrain et les multiples défis auxquels font face les réseaux et les communes semblent avoir été entendus. [Voir le communiqué de presse du 18 décembre 2025.](#)

PERSPECTIVES ET PROJETS 2026

Allocations de garde : lobbying et vulgarisation

Face aux enjeux de la réforme des allocations de garde, la FRAJE renforcera ses contacts avec les partenaires clés et continuera à porter ses préoccupations au niveau fédéral et cantonal.

L'objectif est de défendre un accueil de jour de qualité, le maintien de tarifs cohérents de 0 à 12 ans et une participation financière équivalente du Canton. Une campagne de sensibilisation sera déployée pour vulgariser les impacts de ce projet sur le système vaudois.

Elections du Bureau en 2026

L'automne 2026 marquera le renouvellement des membres du Bureau. Dans un contexte marqué par la réforme des allocations de garde, ce comité aura notamment, comme objectifs de défendre ses membres, le secteur et la qualité de l'accueil.

Création d'un Concept Mesures Santé et Sécurité au travail (MSST)

En collaboration avec la FAJE et la Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil de l'enfance (FSAE) au sein d'un comité de pilotage dédié, la FRAJE entamera la suite du projet afin de créer un concept global en matière de Mesures Santé et Sécurité au travail.

Ce projet vise à fournir une grille d'analyse des risques génériques offrant ainsi un cadre de référence unifié pour garantir la sécurité et le bien-être au travail dans l'ensemble du secteur de l'accueil de jour.

Harmonisation des conditions de travail des Accueillantes en milieu familial (AMF)

Suite à la sollicitation du SSP, la FRAJE engagera début 2026 des discussions pour harmoniser les conditions de travail des AMF afin de garantir le maintien de l'accueil familial dans le canton.

Cette sélection de projets offre un aperçu des activités courantes et des enjeux stratégiques que la Faîtière mènera au cours de l'année prochaine.



**Merci pour
votre intérêt !**

CONTACT

FRAJE

Secrétariat général

Avenue Agassiz 5

1003 Lausanne

076 406 37 46

secretariat@fraje.ch

www.fraje.ch